



CANADA

# Débats du Sénat

---

2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 146 • NUMÉRO 37

---

## LES LANGUES OFFICIELLES

### Les droits des militaires francophones

Questions de

**l'honorable Claudette Tardif**

**Le mardi 26 mai 2009**

## LE SÉNAT

Le mardi 26 mai 2009

### LES LANGUES OFFICIELLES

#### LES DROITS DES MILITAIRES FRANCOPHONES

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, aujourd'hui, le commissaire aux langues officielles a dévoilé son rapport. Ma question porte donc sur les langues officielles.

En 2006, Yves Côté, ancien ombudsman des Forces canadiennes, a mené une enquête sur le non-respect des droits des militaires francophones à la base de Borden. Le 7 août, l'ancien ombudsman intérimaire, Mary McFadyen, signalait que l'enquête de son bureau avait permis de constater qu'un grand nombre de cours ne sont pas offerts aux étudiants francophones aux bases de Borden et de Gagetown. Or, la situation n'a toujours pas changé. Dans la plus importante école de formation de la Défense nationale au pays, 40 p. 100 des cours de base et 47 p. 100 des cours avancés ou de spécialités ne sont pas disponibles en français pour les recrues et les militaires francophones.

Quand va-t-on remédier à ce manque de respect à l'endroit des militaires francophones?

[Traduction]

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et ministre d'État (Aînés)) :** Honorables sénateurs, je note que l'opposition officielle a publié un communiqué de presse ce matin, dans lequel elle attaque le gouvernement relativement au rapport du commissaire aux langues officielles. L'opposition officielle a présenté un exemplaire du communiqué de presse en français, comme il se doit, mais avec un en-tête en anglais. Peut-être que ce côté-là devrait aussi faire preuve d'un peu de sensibilité.

**Le sénateur Comeau :** C'est une honte!

**Le sénateur LeBreton :** Pour ce qui est...

**Le sénateur Tardif :** C'est bilingue.

**Le sénateur LeBreton :** « C'est bilingue », dit l'honorable sénateur. En fait, c'est très bien.

Comme nous le savons tous, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a publié son rapport, et nous lui sommes toujours reconnaissants de son travail acharné.

Pour ce qui est de Camp Borden, je vais obtenir une mise à jour. Je pense que madame le sénateur fait allusion à la

recommandation n° 5, dans laquelle le commissaire recommande que le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles mette en œuvre le plus tôt possible les engagements pris dans la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*, afin d'appuyer l'apprentissage de la langue seconde. Je n'ai pas lu tout le rapport, mais je crois que le commissaire aux langues officielles dit qu'il faut faire davantage dans ce secteur. Comme les sénateurs le savent, nous avons des ententes avec les provinces et les territoires en matière d'éducation qui touchent les langues officielles.

En vertu des ententes futures, les provinces et territoires prévoient fixer des objectifs d'apprentissage de la langue seconde, en tenant compte des défis particuliers qui se posent dans les diverses régions du pays.

Pour ce qui est de Camp Borden, je prends note de la question de madame le sénateur et je vais obtenir des précisions.

[Français]

**Le sénateur Tardif :** Ma question ne portait pas sur le rapport du commissaire aux langues officielles, mais plus spécifiquement sur la situation à la base de Borden.

Lorsque la ministre fera son enquête, pourrait-elle considérer les points suivants? À la base militaire de Borden, dans le domaine de la santé et des soins dentaires, 77 p. 100 des cours ne sont pas disponibles en français pour les francophones. Pour les cours avancés de génie électrique et de mécanique donnant accès aux grade d'officier, aucun cours n'est disponible en français. Tous les cours ne sont offerts qu'en anglais.

Quel message envoie-t-on à nos militaires francophones? Ne sont-ils pas des citoyens à part entière de notre pays? Quand le gouvernement respectera-t-il pleinement ses engagements en vertu de la Loi sur les langues officielles?

[Traduction]

**Le sénateur LeBreton :** Honorables sénateurs, il va de soi que cette situation est inacceptable. Je vais m'informer afin d'obtenir des précisions sur ce qu'on fait pour corriger la situation.

• (1500)

Je m'empresse d'ajouter que c'est le gouvernement précédent qui a fermé l'établissement de formation militaire de Saint-Jean. C'est une décision dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.